

Courrier électronique envoyé le vendredi 11 mars 2011, avec photos

De : Locataires CNL Toison d'Or [mailto:cnl.toisonor@free.fr]

Envoyé : vendredi 11 mars 2011 19:28

À : GRAVE Anne-Sophie; FONDIMARE Carole; MULLER Céline; GUILBERT Philippe; Monsieur le Député Maire de Créteil; Comite quartier ville; PORCHERON Jean-Jacques - Vice President

Cc : fédération CNL val de marne; cnl créteil

Objet : residence propre

Bonjour à toutes et à tous,

Suite à la Visite d'EFIDIS du Vendredi 11 mars 2011
dans notre Résidence du 31/ 37 allée de la Toison d'Or à Créteil
un grand concours de pêche sera organisé
dans la piscine du 37 allée de la Toison d'Or,
Le Vendredi 1^{er} avril 2011.
A bientôt.

nota bene : cette Résidence est située dans le périmètre des logements non exemptés du SLS (PLH de la Plaine Centrale
exécutoire à compter du 17 février 2011)

Réponse des Services Techniques de la Ville de Créteil le Lundi 14 mars 2011

Monsieur,

Je vous informe que suite à des infiltrations récurrentes dans les locaux du service de l'information, nous avons rénové totalement l'étanchéité de la jardinière et la zone d'entrée devant le 37 allée de la Toison d'Or.

Malgré ce travail, une fuite persiste et des tentatives de réparation demeurent sans succès.

Nous avons saisi le syndic EFIDIS pour vérifier si l'immeuble d'habitation pouvait être en cause mais sans succès pour l'instant.

Ce lundi 14 mars, nous venons de faire intervenir à nouveau notre entreprise pour faire une recherche nouvelle des causes.

Nous avons fait constaté à la remplaçante de Mme BAILLEUL (gardienne) les points suspects sur l'immeuble qui peuvent entraîner un défaut d'étanchéité.

La jardinière sera reconstituée dès solutionnement total de ce désordre.

Je vous précise que la Ville de Créteil a pris en charge ces travaux alors que cette zone est dans le domaine privé.

Désolé pour ce désagrément et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Réponse d'EFIDIS le Vendredi 18 mars 2011

Monsieur,

Nous faisons suite à votre envoi par email du 11 mars 2011, dont les termes ont retenu toute notre attention.

La zone évoquée représente effectivement un point délicat au niveau de la propreté.

L'ancienne jardinière a été vidée par soucis d'étanchéité et des travaux seront prochainement engagés.

Le Service Parcs et Jardins procédera à l'aménagement de cette zone, une fois cette opération réalisée.

Espérant ainsi avoir répondu à votre attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.